

# Les élections dans l'Oise sous la IV<sup>e</sup> République

Jean-Luc GAUTIER et Jacques BERNET

(Le discrédit dans lequel était tombé la IV<sup>e</sup> République, à la fois victime et bouc émissaire de la V<sup>e</sup>, a tenu pour une grande part à l'instabilité politique chronique de ce régime ; ce mal quasi permanent aurait été congénital au système, conséquence inéluctable d'une Constitution aussi défectueuse que laborieusement établie. Régime d'Assemblée, régime parlementaire par excellence, la IV<sup>e</sup> aurait surtout souffert de la faiblesse de son Exécutif - Président et Gouvernement dépendant directement du Parlement - ; et l'on s'est complu à instruire le procès des "partis", dont le jeu "politicien" aurait été particulièrement renforcé par une Constitution qui les officialisait et leur donnait la plus grande latitude. Cette version gaullienne d'un régime qui n'eut, certes pas que des grandeurs, si elle contient une part de vérité, sans doute, ne nous semble pas non plus rendre compte entièrement des heurs et malheurs de cette éphémère République : ses difficultés, ses échecs, son échec final sont à mettre en rapport au moins autant avec les circonstances difficiles qu'elle a connues, ou éventuellement créées sinon prolongées, (l'incapacité à mener à bien la décolonisation, si elle peut s'expliquer, joua notamment un rôle particulièrement grand dans l'affaire). Par ailleurs le recul historique comme les travaux les plus récents nous incitent à nuancer le bilan d'un régime qui sut tout de même entamer sérieusement la reconstruction du pays, ébaucher l'Europe et lancer la France dans la voie de la modernisation et de la croissance. A cet égard on sera sans doute conduit de plus en plus à estomper la césure de 1958, en se rendant mieux compte de continuités profondes, tant du côté des hommes que de maintes institutions.

Mais en 1983, en cette V<sup>e</sup> République qui a maintenant près d'un quart de siècle, alors qu'un consensus semble à peu près établi entre les forces politiques majeures sur le régime, lequel a démontré pratiquement sa capacité d'alternance, on assiste à la résurgence de notre profonde tradition politique nationale : le rôle des partis, s'il n'est certes plus le même que sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Républiques, donne immanquablement l'impression d'un retour en force de la vie parlementaire et du jeu politique typique de notre pays : la IV<sup>e</sup> République y retrouve donc une certaine actualité, d'autant qu'à 25 ans d'écart, même en tenant compte d'importantes mutations, nous pouvons percevoir maints héritages mentaux et humains.

Aussi saluons nous particulièrement le travail accompli ici par notre ami Jean-Luc GAUTIER, juriste public de formation, sur les élections de la IV<sup>e</sup> République dans le département de l'Oise ; centrée sur les résultats des référendums et des élections législatives de 1945 à 1956, son étude rend compte du comportement spécifique des électeurs oisiens dans la période, tout en s'efforçant d'interpréter les faits et en suggérant d'intéressantes pistes de réflexion et de recherche : celles-ci nous permettent de mieux comprendre les dominantes et les originalités de notre département, qui, sociologiquement particulier, puisqu'à la fois très ouvrier et agricole, connut, surtout du fait de fortes personnalités, un jeu politique intéressant, sinon singulier).

(La Rédaction)

## LE REFERENDUM DU 21 OCTOBRE 1945

### Première question

Veulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante ?

OUI | NON

Barrer la réponse inutile

Si la majorité du corps électoral répond NON à cette première question, l'Assemblée élue ce jour formera la Chambre des Députés prévue par les lois constitutionnelles de 1875, et un Sénat sera élu dans les deux mois.

### Deuxième question

Si le corps électoral a répondu OUI à la première question,

Approuvez-vous que les pouvoirs publics soient — jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution — organisés conformément aux dispositions du projet de loi ci-contre ?

OUI | NON

Barrer la réponse inutile

Si la majorité du corps électoral répond OUI à cette deuxième question, le projet de loi ci-contre sera immédiatement promulgué.

Si elle répond NON c'est à l'Assemblée elle-même qu'il appartiendra de fixer à son gré l'organisation provisoire des pouvoirs publics.

## TEXTE DU PROJET DE LOI

**Article Premier.** — L'Assemblée constituante, issue du scrutin du 21 octobre 1945, élit aussitôt, au scrutin public et à la majorité absolue des membres le composant, le président du Gouvernement provisoire de la République. Celui-ci constitue son gouvernement et le soumet à l'approbation de l'Assemblée, en même temps que le programme du gouvernement.

Le gouvernement est responsable devant l'Assemblée ; mais le rejet d'un texte ou d'un crédit n'entraîne pas sa démission. Celle-ci n'est obligatoire qu'à la suite du vote distinct d'une motion de censure intervenant au plus tôt deux jours après son dépôt sur le bureau de l'Assemblée et adoptée au moyen d'un scrutin à la tribune, par la majorité absolue des membres composant l'Assemblée.

**Art. 2.** — L'Assemblée établit la Constitution nouvelle.

**Art. 3.** — La Constitution adoptée par l'Assemblée sera soumise à l'approbation du corps électoral des citoyens français, par voie de referendum, dans le mois qui suivra son adoption par l'Assemblée.

**Art. 4.** — L'Assemblée a le pouvoir législatif. Elle a l'initiative des lois, concurremment avec le gouvernement.

Dans le délai d'un mois imparti pour la promulgation des lois, le gouvernement a le droit de demander une seconde délibération. Si, à la suite de celle-ci, le premier vote est confirmé à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée, la loi est promulguée dans les trois jours.

**Art. 5.** — L'Assemblée vote le budget, mais elle ne peut prendre l'initiative des dépenses.

**Art. 6.** — Les pouvoirs de l'Assemblée expireront le jour de la mise en application de la nouvelle Constitution et, au plus tard, sept mois après la première réunion de l'Assemblée.

**Art. 7.** — Au cas où le corps électoral rejeterait la Constitution établie par l'Assemblée, ou au cas où celle-ci n'en aurait établi aucune dans le délai fixé à l'article 6, il serait procédé aussitôt, et dans les mêmes formes, à l'élection d'une nouvelle Assemblée constituante jouissant des mêmes pouvoirs qui se réunirait de plein droit le deuxième mardi après son élection.

**Art. 8.** — La présente loi, adoptée par le Peuple français, aura force constitutionnelle et sera exécutée comme loi de l'Etat.

### I) LES REFERENDUMS ET LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE L'APRES-GUERRE (1945-1946)

La France, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, n'était pas seulement exsangue et couverte de ruines : les bouleversements politiques liés à la défaite de 40 et à l'occupation lui imposaient, à la Libération, de se doter d'un nouveau régime politique susceptible de répondre aux aspirations d'un peuple libéré d'un long cauchemar, mais encore traumatisé, de reconstruire le pays en jetant les bases d'une nouvelle société reposant sur la prospérité économique, la justice sociale, le retour à la grandeur nationale (1). Si ces thèmes, qui faisaient l'unité des forces vives du pays, étaient défendus par les forces politiques dominantes issues de la Résistance, s'ils étaient mis en oeuvre par le gouvernement provisoire dont le Général De Gaulle assumait la direction depuis la Libération, il devenait urgent d'assurer l'autorité de l'Etat par un retour à la légalité constitutionnelle ou par la

mise en oeuvre d'une nouvelle Constitution, et par conséquent d'une nouvelle République. Officiellement - et c'était le point de vue gaulliste - la III<sup>e</sup> République était toujours en vigueur puisque sa suppression par le maréchal Pétain, après qu'il eut obtenu les pleins pouvoirs en juillet 1940, était considérée comme un acte illégitime, illégal et anti-constitutionnel. Mais dans la réalité la III<sup>e</sup> République était bien morte et la plupart des forces politiques de l'après-guerre - à l'exception des radicaux, nostalgiques de ce qui avait été "leur" République, souhaitaient vivement un nouveau régime.

On attendit toutefois la fin complète des opérations militaires, le retour des prisonniers et des rescapés des camps nazis, pour donner la parole au peuple français, soit l'automne 1945. Le corps électoral se trouva brusquement porté à 25 millions d'inscrits du fait de l'introduction du vote des femmes.

(1) cf. l'article de J.P. RIOUX, au début de ce N<sup>o</sup>.

Le premier référendum, qui eut lieu le 2 octobre 1945, posait logiquement le problème du retour ou non à la III<sup>e</sup> République; la première question était en effet :

"Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit Constituante ?"

(Seuls les radicaux appelaient à voter NON à cette question)

La seconde question était :

"S'il y a une majorité de OUI à la première question, approuvez-vous l'organisation des pouvoirs publics proposée par le gouvernement ?"

(Au NON logique des radicaux, pour cette seconde question, s'ajoutait celui prôné par les communistes).

Si le corps électoral français participa massivement à cette consultation - il n'y eut que 20 % d'abstentions au niveau national - l'Oise se distingua par un taux d'abstentions encore plus faible (15 %), et ce fut d'ailleurs là une caractéristique constante de notre département pendant toute la IV<sup>e</sup> République, par rapport à la moyenne nationale.

Les résultats du scrutin furent à peu près identiques en France et dans l'Oise pour la première question : à 96 % des votants, on rejeta le retour à la III<sup>e</sup> République; c'était là une grave défaite pour les radicaux, d'autant plus sensible dans notre département qu'on y avait compté 4 élus radicaux sur 6 députés aux Législatives de 1936 (2). Pour la seconde question, si l'on dénombre à 66 % de OUI au niveau national, l'Oise n'atteignit que 60 %, ce qui indiquait d'emblée une plus grande influence communiste et laissait prévoir leur succès aux prochaines élections dans notre département.

Cette première consultation, un succès pour De Gaulle et ses alliés, montrant l'échec relatif des Communistes et l'effondrement des Radicaux, déboucha sur l'élection de la première Assemblée Constituante, le 21 octobre 1945.

C'étaient les premières élections législatives de l'après-guerre, presque 10 ans après celles de 1936 ayant donné la chambre de Front Populaire ; elles étaient un test pour les partis politiques anciens et nouveaux, tout en ayant pour enjeu la définition du nouveau régime.

On avait opté pour un scrutin départemental à la proportionnelle et à la plus forte moyenne, avec toutefois un aménagement particulier pour les grandes villes. L'Oise qui avait 6 députés en 1936 (4 Radicaux et 2 Socialistes avaient représenté le département dans la chambre du Front Populaire), n'en n'élisait plus que 5 en 1945.

Au niveau national le résultat du scrutin fut une courte mais incontestable victoire pour la gauche, puisque Parti Communiste et Parti Socialiste S.F.I.O. totalisèrent 50,7% des voix et obtinrent 291 sièges contre 231 pour les autres formations (M.R.P., radicaux, divers droites). Il eût été alors possible de reconstituer un "Front Populaire" avec les seuls "partis ouvriers", se référant plus ou moins explicitement au marxisme (3). Cependant le rapport de force entre ces deux partis s'était inversé depuis les élections de 1936 : les Communistes, grands gagnants de 1945 étaient passés de 15,37 à 26,1 % des suffrages, tandis que la S.F.I.O., progressant seulement de 19,9 à 24,6 % des voix se trouvait devancée et perdait même quelques sièges par rapport à 1936, du fait du remplacement du scrutin uninominal à deux tours par la proportionnelle. C'est certainement la raison pour laquelle les Socialistes, maîtres du jeu politique malgré cet échec relatif, préférèrent la solution du "tripartisme", c'est-à-dire l'alliance des trois grands partis issus de la Résistance pour une majorité gouvernementale, P.C.F., S.F.I.O., MRP. Ce dernier parti, regroupant les forces de la Résistance non "marxiste", dont la phraséologie "de gauche" masquait un électorat "de droite", était le nouveau venu dans l'échiquier politique de l'après-guerre ; son succès éclatant, propre à rassurer les Gaullistes, s'était naturellement fait au détriment des radicaux, dont le scrutin confirmait l'effondrement, et des modérés, alors en position nettement défensive.

Le résultat des élections dans l'Oise fait apparaître des différences qui vont constituer l'originalité de notre département dans la période. Comme au référendum du 2 octobre, la participation a nettement dépassé la moyenne nationale (15 % d'abstentions au lieu de 20 %). Les Communistes s'affirment comme premier parti de l'Oise avec 30 % des suffrages (contre 26,1 % dans toute la France), obtenant ainsi 2 sièges. La S.F.I.O. reproduit à peu près son score national mais perd un député par rapport à 1936, ce qui signifie que plus encore qu'au niveau national, l'influence des communistes s'est substituée à celle des socialistes dans les milieux ouvriers et l'électorat de gauche, ce qui est certainement à mettre en relation avec le rôle important des premiers dans la Résistance oisienne.

(2) cf. l'étude d'O. KOVAL, "Le Front Populaire à Compiègne", A.H.C. N° 13 1981.

(3) Notons qu'à l'époque il y avait eu une vaine tentative de fusion des partis communiste et socialiste en un seul "parti ouvrier".



En revanche le MRP fit dans l'Oise un score nettement en deçà de son niveau national (14,7 % au lieu de 25,6 %) : cet échec était dû avant tout à la concurrence d'une liste modérée conduite par une personnalité récemment arrivée à Compiègne et vite implantée, Jean LEGENDRE, journaliste, arborant les couleurs du Parti Républicain des Libertés (4). Sa liste parvint, avec 20 % des voix, à enlever un siège ; le MRP qui avait refusé de faire liste commune avec J. Legendre fut le grand perdant, tandis que le représentant du PRL avait également barré la route à une liste "agraire", qui n'avait pas dépassé le score dérisoire de 1,6 % des voix, dans un département pourtant très agricole : c'est que J. Legendre, spécialisé dans les questions agraires, avait su obtenir le soutien du monde paysan - il avait d'ailleurs placé opportunément trois candidats liés au milieu agricole dans sa liste - ; la chose est d'ailleurs attestée par le soutien que lui avait été accordé, dès avant les élections, le "Progrès libéré de l'Oise", journal compiègnais issu du conservateur "Progrès de l'Oise" d'avant guerre, et qui portait en sous titre "organe républicain de défense sociale et agricole".

Or J. Legendre lui-même était alors rédacteur d'un journal compiègnais concurrent, "L'Oise Républicaine", organe créé à la Libération par l'intéressé, et qui lui servait de plate forme électorale. Par ailleurs le député Legendre s'illustrera sous la IV<sup>e</sup> République dans la défense des milieux agricoles (surtout les céréaliers et betteraviers), au point d'être affublé du surnom de "Legendre La Betterave".

L'Oise présentait donc dès les premières élections de l'après guerre une situation originale : absence de "tripartisme", du fait de l'influence d'une personnalité particulière départementale, qui avait fortement concurrencé le MRP. Dans un département où la gauche (PC + SFIO) totalisait 54 % des voix, nettement plus que dans toute la France, le succès de J. Legendre, malgré ou à cause de son anti-communisme, n'avait pu se faire qu'au détriment du MRP ; le chef de file du PRL dans l'Oise y anticipait donc sur la situation qui suivra la rupture du tripartisme au printemps 47.

Notre département fut représenté dans la première Constituante par 2 députés communistes, un Socialiste (J.BIONDI, maire de Creil), 1 MRP et 1 PRL (J.Legendre), délégation qui sera reconduite dans les 2 assemblées suivantes.

Dominée par la Gauche, cette première Constituante élaborait un projet de Constitution conforme aux vues des communistes et des socialistes, ou plutôt fruit d'un laborieux compromis entre eux : le texte, très libéral et démocratique mâtiné de social, était plus inspiré de la Constitution de 93 que des thèses marxistes, prévoyant une assemblée législative unique, source de tous les pouvoirs. Toutes les autres formations combattirent le projet et le silence de De Gaulle avait un caractère désapprobateur, d'autant que l'on connaissait les idées du Général sur l'indépendance et la force du pouvoir exécutif. Aussi PCF et SFIO furent les seuls à appeler à voter OUI lors du referendum du 5 mai 1946, pour ou contre ce projet de Constitution. Le taux d'abstentions national resta à 20 %, mais par 53 % des suffrages le pays repoussa le projet. C'était un désaveu et le signe d'un recul pour les partis "ouvriers", un succès pour le MRP qui, seul des "trois grands" avait fait voter NON.

Là encore dans l'Oise eut un résultat différent en votant OUI au projet par 50,1 % des voix (soit une majorité de 500 électeurs); toutefois ce succès était relatif pour les communistes et socialistes oisiens, car il était nettement en deçà de leurs 54 % des précédentes élections : l'érosion de la gauche se manifestait aussi dans notre département, et l'on ne pouvait invoquer la désaffection d'électeurs puisque le taux d'abstentions n'avait pas non plus dépassé 15 % des inscrits.

Désavouée, la première Constituante fut donc dissoute et l'on procéda immédiatement à son remplacement par une nouvelle élection le 2 juin 1946. Les électeurs, qui étaient sollicités pour la 4<sup>ème</sup> fois en 9 mois votèrent cependant dans les mêmes proportions que précédemment au niveau national comme dans l'Oise.

En France, le repli de la gauche, sensible au referendum précédent, fut confirmé : l'érosion des deux partis, légère mais certaine, se traduisit par la perte de la majorité des voix dans le pays (47,7 %) et des sièges à la chambre. Le PCF restait stable mais perdait deux sièges ; la SFIO s'effritait, passant de 24,6 à 21,3 % des voix (135 à 115 sièges) ; au total les deux partis perdaient

(4) Sur les débuts de la carrière de Jean LEGENDRE dans l'Oise et à Compiègne, cf. l'interview publiée dans ce N<sup>o</sup>. Quant au PRL, il rassemblait au début de l'après guerre un certain nombre de personnalités modérées rescapées de la période précédente, tels Paul REYNAUD, André MUTTER ..., formant un groupe assez disparate.

22 députés. Radicaux et modérés confirmèrent leur écroulement, tandis que le MRP restait dans la lancée de son succès du referendum, devenant cette fois le premier parti de France, avec 161 sièges (+ 18).

L'Oise connut cette fois encore des résultats sensiblement différents : le PCF parvint encore à améliorer son précédent score, avec 30,2 % des suffrages ; mais la gauche perdit cependant du terrain globalement puisque, grand perdant dans l'Oise, la SFIO reculait de 5 points, soit 19,3 % des voix seulement, ce qui situait les Socialistes oisiens bien en deça du score national. Nettement majoritaire lors de l'élection de la première Constituyente, la gauche devenait donc légèrement minoritaire aux élections de la seconde, et ce, du fait du recul sensible de son aile droite.

C'est donc que des électeurs socialistes de 1945 s'étaient reportés sur les listes centristes et modérées - et, contrairement au niveau national, pour une part sur la liste communiste. Le MRP, qui avait cette fois encore refusé de faire alliance avec la liste modérée Legendre, n'avait guère profité du recul socialiste, comme on aurait pu s'y attendre : avec 15,2 % au lieu de 14,7 % des suffrages l'année précédente, il n'avait gagné que quelques milliers de voix, et donc à nouveau échoué dans sa tentative de percée ; s'il conservait un député, il demeurait une force marginale dans l'Oise, relégué au rang de 4<sup>e</sup> des 4 grands partis, nettement devancé par le PRL de Jean Legendre qui avait une fois de plus nettement mordu sur son électorat. Le succès de ce dernier avait en effet brouillé les cartes : alors qu'au niveau national le PRL demeurait une force bien modeste, la liste conduite par son chef de file oisien devenait, avec 22,8 % des voix, la **deuxième force politique du département** ; c'était un fort beau résultat pour le rédacteur de l'Oise libérée, d'autant qu'il était un nouveau venu dans la région ; débarassé de la concurrence de la "liste agraire" de 45, qui n'avait pas été reconduite en 46, il avait certes gagné ces suffrages marginaux, devenant à part entière le député des agriculteurs oisiens, mais, améliorant son score de 3 % par rapport à octobre 45, il avait à coup sûr mordu sur les électeurs socialistes, s'affirmant comme le rassembleur des forces modérées, sous l'étiquette républicaine, faussant le jeu du tripartisme, encore en vigueur au niveau national, tant parlementaire que gouvernemental.

Certes la répartition des sièges oisiens dans la seconde constituante restait identique

à celle de la précédente : 2 PCF, 1 SFIO (J. BIONDI), 1 P.R.L. (Legendre), 1 MRP (5), mais cette apparente similitude masquait un reclassement ou plutôt une sensible tendance au reclassement des forces politiques dans l'Oise, dans le sens d'une bi-polarisation PCF/PRL, Communistes/modérés, avec l'émiettement et l'effritement des forces du centre (Les radicaux socialistes s'étaient certes un peu redressés en 46, avec 10,6 % contre 6,2 % en 45, mais n'avaient pu obtenir un siège). Le fait est d'autant plus notable que l'année suivante, après la rupture du tripartisme, une toute autre situation allait se présenter : après le rejet des Communistes de la majorité gouvernementale et parlementaire, les socialistes allaient devoir s'engager dans des combinaisons centristes fort difficiles et instables, constituant la 3<sup>e</sup> force gouvernante de la IV<sup>e</sup> République, que seul un changement de la loi électorale pourrait maintenir, non sans mal. L'Oise, du fait de l'action de J. Legendre et de son influence politique, anticipa donc, d'une certaine manière, sur la période suivante, préparant en quelque sorte le nouveau jeu politique qui sera par excellence celui de la IV<sup>e</sup>, et ce avant même la rupture du tri-partisme et la création du RPF gaulliste.

Il restait donc à élaborer un nouveau projet de Constitution, à soumettre au suffrage des électeurs. La nouvelle Assemblée se remit laborieusement au travail ; le projet précédent fut repris et amendé, dans le sens d'un compromis entre la gauche et le MRP ; on rétablit un semblant de bi-camérisme en créant le Conseil de la République, seconde chambre aux pouvoirs cependant plus restreints ; le Président de la République restait l'élu du Congrès, si bien que ce texte hybride, qui définit les institutions de cette IV<sup>e</sup> République si difficile à faire naître, fut assez peu éloigné du premier projet tout en ayant des relents de la III<sup>e</sup> ; on pouvait y voir l'influence des forces du centre modérant un projet de gauche qui était déjà lui-même le fruit d'un difficile compromis. Le projet fut certes soutenu par les trois grands partis encore alliés dans le cadre du tripartisme (PCF, SFIO, MRP), mais l'opposition de De Gaulle (qui avait quitté ses fonctions gouvernementales en janvier 46), le manque d'enthousiasme de l'opinion devant ce replâtrage de dernière heure, tout cela augurait mal des débuts du nouveau régime.

(5) Notons que, profitant de la proportionnelle à la plus forte moyenne, la gauche bien que minoritaire en voix, conservait 3 sièges sur 5 dans l'Oise.

Pris des Abonnements 2 OISE
1 an : 200 fr. — 6 mois : 110 fr.
DEPARTEMENTS LIMITOPHES
1 an : 210 fr. — 6 mois : 115 fr.

La Semaine

Chèques Postaux : PARIS 865-79

Bureaux provisoires : 13, Rue Eugène-Floquet, COMPIEGNE - T

Bureaux : à CLERMONT, 44, Rue de la République, tél. 3-38 — SENLIS, 4, Rue Saint-Hilaire, tél. 78 — C

LES SCRUTINS DU 21 OCTOBRE DANS L'OISE

2 communistes, dont une femme, et 1 socialiste, représenteront les 116.949 électeurs de gauche à la Constituante

Le M.R.P. dernier des élus avec 28.542 voix

POUR LA CONSTITUANTE : 95,8 % de OUI
POUR LA LIMITATION DE SES POUVOIRS : 59,7 %

France, dimanche dernier, s'est tenue une Constituante et, bien que les résultats complets des deux scrutins ne soient pas officiellement proclamés au moment où nous écrivons ceci, on peut suffisamment pour savoir, à peu de jours près, ce que sera la représentation des grands partis au sein de cette Assemblée. On y comptera, sur 522 députés, quelque 142 communistes, 140 représentants du M.R.P., 133 S.F.I.O., 10 radicaux-socialistes.

LES RESULTATS

DEPARTEMENT
Inscrits : 228.559 — Votants : 193.900
REFERENDUM

1<sup>re</sup> question : Oui, 172.977 ; Non, 7.508
2<sup>e</sup> question : Oui, 107.702 ; Non, 72.542
ELECTIONS
Quotient : 37.485

Table listing candidates and their vote counts for the department of Oise.

Sont élus :

- Liste Communiste : M. André MERCIER, Mme Jeanne LEVEILLE
Liste Socialiste : M. Jean BIONDI
Liste R.U.P. : M. Jean LEGENDRE
Liste M.R.P. : M. Eugène DELAHOUTRE

Arrondissement de BEAUVAIS

Inscrits : 68.871 — Votants : 67.288
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 50.274 Non : 2.802
2<sup>e</sup> question : Oui, 30.725 Non : 21.107
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Beauvais.

Arrondissement de COMPIEGNE

Inscrits : 54.401 — Votants : 45.592
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 40.930 Non : 1.829
2<sup>e</sup> question : Oui, 26.550 Non : 16.230
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Compiègne.

Canton d'Attichy

Inscrits : 6.294 — Votants : 5.011
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 4.526 Non : 162
2<sup>e</sup> question : Oui, 2.729 Non : 1.953
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Attichy.

Canton de Compiègne

Inscrits : 17.829 — Votants : 15.011
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 13.586 Non : 185
2<sup>e</sup> question : Oui, 9.543 Non : 642
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Compiègne.

Canton d'Estrées-Saint-Denis

Inscrits : 6.853 — Votants : 4.694
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 4.468 Non : 185
2<sup>e</sup> question : Oui, 2.732 Non : 1.933
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Estrées-Saint-Denis.

Arrondissement de SENLIS

Inscrits : 65.573 — Votants : 56.338
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 5.986 Non : 1.570
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.270 Non : 20.190
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Senlis.

Canton de Betz

Inscrits : 3.920 — Votants : 3.251
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 2.955 Non : 99
2<sup>e</sup> question : Oui, 1.425 Non : 1.651
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Betz.

Canton de Creil

Inscrits : 26.629 — Votants : 22.715
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 20.577 Non : 563
2<sup>e</sup> question : Oui, 13.216 Non : 7.841
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Creil.

Canton de Crépy-en-Valois

Inscrits : 9.681 — Votants : 8.327
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 7.509 Non : 271
2<sup>e</sup> question : Oui, 4.194 Non : 3.279
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Crépy-en-Valois.

Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Inscrits : 4.354 — Votants : 3.740
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 3.123 Non : 78
2<sup>e</sup> question : Oui, 1.845 Non : 1.647
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Nanteuil-le-Haudouin.

Canton de Neuilly-en-Thelle

Inscrits : 7.109 — Votants : 6.220
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 5.593 Non : 159
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.357 Non : 2.355
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Neuilly-en-Thelle.

Canton de Pont-Sainte-Maxence

Inscrits : 6.129 — Votants : 5.262
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 4.753 Non : 153
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.153 Non : 1.738
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Pont-Sainte-Maxence.

Canton de Senlis

Inscrits : 7.861 — Votants : 6.821
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 6.146 Non : 249
2<sup>e</sup> question : Oui, 4.717 Non : 1.676
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Senlis.

Arrondissement de CLERMONT

Inscrits : 39.511 — Votants : 34.632
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 30.737 Non : 1.307
2<sup>e</sup> question : Oui, 18.167 Non : 15.015
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Clermont.

Canton de Breteuil

Inscrits : 5.037 — Votants : 4.227
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 3.781 Non : 126
2<sup>e</sup> question : Oui, 2.118 Non : 1.465
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Breteuil.

Canton de Clermont

Inscrits : 8.105 — Votants : 6.994
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 6.001 Non : 317
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.679 Non : 2.614
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Clermont.

Canton de Froissy

Inscrits : 2.795 — Votants : 2.502
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 2.111 Non : 132
2<sup>e</sup> question : Oui, 1.314 Non : 910
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Froissy.

Canton de Liancourt

Inscrits : 9.080 — Votants : 7.573
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 7.231 Non : 276
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.910 Non : 3.707
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Liancourt.

Canton de Maignelay

Inscrits : 3.321 — Votants : 3.267
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 2.593 Non : 88
2<sup>e</sup> question : Oui, 1.693 Non : 1.365
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Maignelay.

Canton de Mouy

Inscrits : 4.181 — Votants : 3.937
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 3.191 Non : 140
2<sup>e</sup> question : Oui, 2.034 Non : 1.569
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Mouy.

Canton de Saint-Just-en-Chaussée

Inscrits : 6.786 — Votants : 5.782
REFERENDUM
1<sup>re</sup> question : Oui, 5.207 Non : 208
2<sup>e</sup> question : Oui, 3.029 Non : 2.385
ELECTIONS

Table listing candidates and their vote counts for Saint-Just-en-Chaussée.

Au Conseil Général

Il se réunira en session ordinaire lundi prochain

Le conseil général de l'Oise se réunira en session ordinaire, dans la salle hémicycle de ses séances, lundi prochain 29 octobre 1945, à 14 heures 30.

Quelques-uns des avantages accordés aux Rapatriés

Les rapatriés chefs d'entreprise sont informés que le ministère de l'Intérieur a augmenté le contingent de permis de circuler réservés par priorité aux rapatriés et mis à la disposition des préfets. Adresser les demandes au secrétaire départemental au reclassement qui transmettra au préfet.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 octobre au ministère de l'Agriculture, direction de l'Enseignement, 2<sup>e</sup> bureau.

Un certain nombre d'emplois sont réservés aux anciens prisonniers, déportés et militaires sous les drapeaux pour le recrutement sur titre d'ingénieurs civils des Travaux Publics de l'Etat, service des Ponts et Chaussées.

Dispositions prises en faveur des étudiants rapatriés : Baccalauréat : sessions spéciales ; octobre, novembre 1945, février, juillet 1946.

Programmes réduits : droit, lettres, sciences, médecine et pharmacie. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la Maison du Prisonnier.

Le congrès de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.), réunis à l'occasion du Congrès de la Fédération des Centres d'Entrée en qualité d'invités par cette dernière, communiquent :

Le congrès, qui s'est tenu les 5, 6 et 7 octobre, à Paris, organisé par la Fédération des Centres d'Entrée et dont le but primordial était l'unité de tous les mouvements de déportés et internés au sein d'une organisation unique, n'a pu apporter de solution pratique et définitive à cette question que toutes les fédérations présentes n'attendent pas mandatées régulièrement.

Devant cet état de fait, soucieuse de respecter les principes démocratiques pour lesquels tant de nos frères sont morts, la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.) s'est engagée à réunir dans les deux mois son congrès départemental ; son congrès national décidera alors souverainement de son attitude dans l'avenir.

Fédération des Déportés et Internés de la Résistance

Les camarades de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.), réunis à l'occasion du Congrès de la Fédération des Centres d'Entrée en qualité d'invités par cette dernière, communiquent :

Le congrès, qui s'est tenu les 5, 6 et 7 octobre, à Paris, organisé par la Fédération des Centres d'Entrée et dont le but primordial était l'unité de tous les mouvements de déportés et internés au sein d'une organisation unique, n'a pu apporter de solution pratique et définitive à cette question que toutes les fédérations présentes n'attendent pas mandatées régulièrement.

CHRONIQUE AGRICOLE

Médaille d'Honneur Agricole

La médaille d'honneur agricole est décernée aux cultivateurs et ouvriers agricoles dont les noms suivent qui comptent plus de trente années de bons services dans la même exploitation :

Le Ravitaillement

Distribution d'HUILE
Au fur et à mesure de la mise en place

TRAFIC DE FAUX TICKETS DE SUCRE

De fait, lors du referendum du 13 octobre 1946, portant sur le second projet de Constitution, l'électorat manifesta sa lassitude et son peu d'enthousiasme par une sensible baisse de participation : 31 % d'abstentions contre 20 % dans les scrutins précédents, au niveau national. L'Oise n'échappa pas à cette tendance, mais le phénomène fut atténué en raison d'un taux d'abstentions traditionnellement plus faible dans le département : 22,5 % au scrutin du 13 octobre 1946 au lieu des 15 % précédents.

Finalement, les Français approuvèrent ce second projet à une faible majorité : 53,6% de OUI contre 46,4 % de NON. A peu de choses près l'Oise reproduisit ces chiffres: 52,5 % de OUI contre 47,5 % de NON. Il paraît difficile d'interpréter ce point d'écart avec les chiffres nationaux ; compte tenu du meilleur score de la gauche (PCF + SFIO) dans l'Oise, il faudrait voir là un nouveau signe d'affaiblissement de l'influence MRP. Ce peut être aussi le signe d'un progrès des positions gaullistes, comme l'effet de la campagne "révisionniste" de J. LEGENDRE (ce dernier avait appelé à voter NON en souhaitant une révision de la Constitution dans le sens d'un renforcement de l'Exécutif et d'un véritable bi-camérisme).

Lassés de ces élections à répétition, comprenant mal le jeu subtil des partis et déplorant sourdement les "divisions" des forces issues de la Résistance, les Français n'avaient cependant pas osé refuser une seconde fois le projet proposé, comme s'ils avaient voulu à tout prix sortir du provisoire et de l'incertitude. Mais on avait voté sans grande conviction : si l'on rapporte les résultats à l'ensemble des inscrits on constate qu'un gros tiers des électeurs avait approuvé le texte, un petit tiers l'avait refusé, tandis qu'un autre petit tiers l'avait boudé par sa non participation. Le nouveau régime était donc porté sur les fonts baptismaux par une minorité de Français, ce qui pouvait paraître inquiétant, deux ans après la Libération, qui avait fait naître de si grands espoirs dans une France réconciliée et renouée. C'était aussi, dans l'Oise comme dans toute la France, un relatif désaveu pour les trois grands partis alliés et alors au pouvoir, ayant appelé à voter OUI. Avant même la rupture de 1947, le tripartisme, déjà miné de l'intérieur, était loin de susciter l'enthousiasme massif de l'opinion.

La Constitution de la IV<sup>e</sup> République enfin adoptée, on put en appliquer les dispositions, et les électeurs furent à nouveau convoqués le 10 Novembre 1946, pour élire cette fois la première chambre des députés du nouveau régime.

La participation nationale fut un peu plus forte que lors du précédent referendum, (22 % d'abstentions en France, 18 % dans l'Oise), mais cependant en recul par rapport à l'immédiate après guerre.

Au niveau national le PCF, avec 28,8 % des voix - son record historique - gagna 19 sièges et redevint, comme il se plaisait à dire, "le premier parti de France" ; mais la gauche restait minoritaire, car la SFIO continuait de s'effriter, perdant 3 % d'électeurs et 24 sièges. Le MRP, avec 26,3 % des voix, était aussi en reflux (- 2 %) et concédait 3 sièges. On assistait en revanche à un retour des radicaux et des modérés: les premiers surtout regagnaient 17 sièges, reprenant quelque influence dans leurs fiefs traditionnels et mordant certainement sur le MRP et les Socialistes ; les seconds, regroupés maintenant sous le sigle des "républicains indépendants", avec 15,4 % des voix et 13 sièges supplémentaires, montraient que la droite, très affaiblie à la Libération, redressait la tête.

Le scrutin proportionnel avait donc conduit, dans les circonstances, à un résultat mitigé, à l'élection d'une chambre très divisée, nécessitant forcément des alliances parlementaires laborieuses, des compromis pour obtenir une majorité gouvernementale. Certes le tri-partisme restait en vigueur et disposait d'une réelle majorité, mais miné par ses divisions, il était à tout moment menacé d'éclatement et, faute d'un projet unitaire et cohérent, il s'offrait à l'opinion comme une alternative peu crédible, en tout cas lourde de menaces, comme le sussuraient les modérés et les gaullistes.

La physionomie des résultats dans l'Oise, tout en reflétant des tendances nationales, confirmait les particularités de notre département. La participation avait aussi faibli, mais demeurait plus élevée qu'en France (18 % d'abstentions).

Comme au niveau national, les Communistes obtinrent le meilleur score, mais à un niveau encore plus élevé : avec 33,5 % des voix, soit le tiers des électeurs du département, - et ce fut aussi leur record historique dans l'Oise -, le PCF confirmait nettement sa force et sa première place départementale, sans pour autant augmenter sa représentation parlementaire, toujours de 2 députés. Les Socialistes oisiens avaient été victimes de ce succès : comme dans l'ensemble du pays, ils perdaient des voix, passant de 19,3 à 16,2 % et étaient maintenant talonnés, à 1000 voix près par le MRP. Ils gardaient certes un siège de député, toujours occupé par Jean Biondi, mais leur position s'affaiblissait d'autant plus dans l'Oise qu'ils y avaient

ABONNEMENTS: 1 an, 12 francs; 6 mois, 7 francs; 3 mois, 4 francs.

Publicité: 1 ligne, 1 franc; 2 lignes, 1 franc 50; 3 lignes, 2 francs.

L'avenir de la France jugé par l'étranger

La presse britannique cherche d'une part à dégrader le sens du vote...

En Belgique, tandis que les journaux socialistes et communistes se...

La Cité nouvelle écrit: « La nette victoire des « non » est celle de la...

Le problème de la charcuterie

Le problème de la charcuterie est d'actualité. Il ne s'agit pas de...

LOISIE RÉPUBLICAINE

Prix: 2 fr. Bureau: 6, rue de Rouen, BEAUVAIS. Bureau: 4, rue des Domeliers, COMPIEGNE - Tél. 13.47

Le résultat par commune

LE REFERENDUM

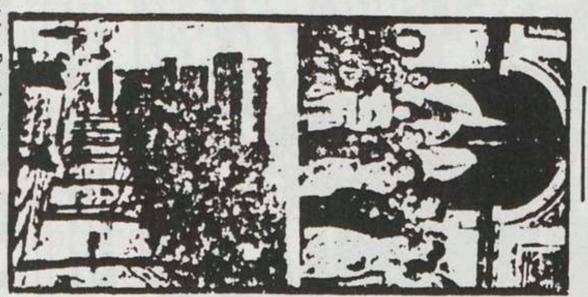
Résultats par canton comparés à ceux d'octobre 1945

Table with multiple columns: Arrondissement, Canton, Socialistes, Aides, OUI, NON, etc. Includes data for Arrondissement de Beauvais, Clermont, Compiègne, etc.

ENTRE NOUS

Les députés communistes n'ont pas voté l'augmentation parlementaire. Ils ne l'ont pas votée, mais ils l'ont...

IL Y A UN AN, LE 8 MAI, C'ÉTAIT LE JOUR « V »



LES PROCHAINES ÉLECTIONS. Les candidats communistes. Le parti communiste de l'Oise vient de prendre position pour les élections...

TOUT  
POUR  
LE  
BÉBÉ



FRANCIA

POIRE DE PARIS L'AMBIEMENT  
TERRAIN E. ALMO A. STAND 4910.

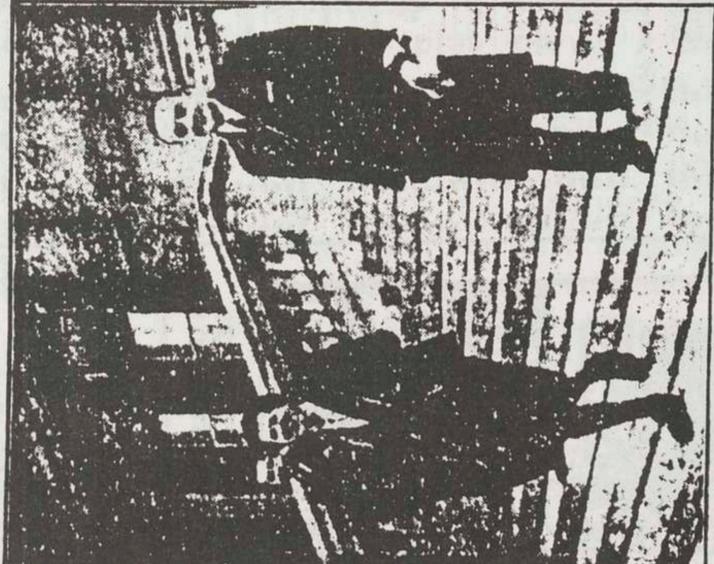
# L'AURORE

V<sup>e</sup> année. — N<sup>o</sup> 560 Le N<sup>o</sup> : 2 fr. Directeur politique : PAUL BASTID (5 h. du matin) Mardi 4 juin 1946

Il fallait rassembler.  
On a conjugué.

Malgré  
l'échec  
SOCIALO-  
COMMUNISTE

## Le tripartisme synonyme d'impuissance et d'incohérence continuera à gérer les affaires du pays



PRESIDENT du gouvernement de demain ? M. Bidault, qui sert du ministère des Affaires étrangères, accompagné de Mme Bidault, ne cache pas sa satisfaction.

### LA FRANCE SE REFLETE DANS UN MIROIR BRISÉ

Il ne se dégage pas de la manifestation électorale de dl.

LES membres du Comité directeur, en recevant dimanche soir, dans les bureaux du journal l'Aube, les premiers résultats des élections, qui enregistrèrent dans les secteurs parisiens un recul M.R.P., déclaraient, philosophes :

— Ces résultats ne nous surprennent pas. Le P.R.L. dispose de moyens considérables et sa propagande ne peut manquer de nous atteindre.

Les dépêches, qui se succédaient ensuite, en annonçant des succès constants, calmèrent ce pessimisme. Les dirigeants du M.R.P. devinrent même si optimistes que M. Maurice Schumann déclara, au cours de la nuit, le pouvoir pour son mouvement.

M. Georges Bidault sera-t-il président du gouvernement ? Ce serait normal. Le ministre des Affaires étrangères est le chef indiscuté du parti auquel le suffrage universel a accordé le plus grand nombre de voix.

Mais est-ce possible ?

L'est bien douteux que les communistes acceptent de participer au pouvoir sous la bannière du M.R.P. Mais au fait, la collaboration de M. Maurice Thorez est-elle indispensable ? Certainement non. Elle devrait même être écartée. La victoire M.R.P. s'explique pour une bonne part, comme l'écrit Jean Piot, par l'adhésion de Français, hostiles aux doctrines communistes.

Mais alors comment constituer un gouvernement ? Avec les socialistes et les radicaux tout simplement. Le malheur, c'est que les socialistes, en dépit de leur échec du deux juin, ne veulent pas se libérer du préjugé favorable au parti communiste, et n'iront pas dans un cabinet, qui écarterait le meilleur technicien de l'aviation qui se nomme M. Tillon. Il y aura tout de même une majorité, sans les socialo-communistes. Pourquoi ne serait-elle pas une majorité de gouvernement ? Elle serait faible. Cela ne prouve pas qu'elle serait impuissante. Les ministères, qui accomplissent de grandes tâches sous la III<sup>e</sup> République, comme celui de Waldeck-Rousseau, ne disposaient que de quelques voix.

Les radicaux marqueraient, dit-on, quelque réticence pour entrer dans une telle combinaison. On prétend même que M. Herriot a déclaré que son parti refuserait tout portefeuille, dans quelque gouvernement que ce soit, parce que son groupe comptait moins de cinquante élus, et qu'au pouvoir, lui et ses amis voudraient être des associés et non pas des otages.

M. BIDAULT, qui a du reste un faible pour le tripartisme, refusera donc son désir d'être président du conseil. Mais alors, qui ? Tout simplement M. Govin. C'est sur son nom que se fera le plus facilement l'accord. Et rien n'est changé.

Il n'aura donc servi de rien d'avoir infligé aux communistes une pause, qui équivalait à un échec, pour un parti acharné, depuis la Libération, à la conquête du pouvoir, et qui, à chaque rencontre avec la souveraineté populaire, voyait grandir son influence et le nombre de ses élus.

Le tripartisme synonyme d'impuissance et d'incohérence, continuera donc à ne pas arranger les affaires de la France.

MOINS que les communistes, qui savent ce que signifie pour eux le dernier scrutin, cherchent, dans l'opposition, une force nouvelle. Nous ne croyons pas à cette éventualité. La situation internationale demeure tendue. Les relations entre l'U.R.S.S. et les Anglo-Saxons restent mauvaises. Les communistes veulent être au gouvernement pour surveiller et pour agir.

### Le bilan du scrutin

Statistique portant sur 553 sièges (métropole et partie des colonies)

	Oct. 1945	juin 1946	Gains	Pertes
Communistes et apparentés	155	149	—	6
Socialistes	137	122	—	15
Rad., U.D.S.R. et apparentés	39	40	1	—
M.R.P.	148	162	14	—
Droite, modérés et indépendants	57	—	—	—
P.R.L.	—	37	37	—
Indépendants	—	26	26	—
Divers, y compris les musulmans socialistes	14	17	3	—
Elections annulées en Algérie	3	—	—	—
<b>Total</b>	<b>553</b>	<b>553</b>	<b>24</b>	<b>21</b>

### "L'AURORE" RESTE AU SERVICE DU PAYS

## Revendiquer le pouvoir c'est en accepter toutes les responsabilités

Si nos gouvernants renouvellent leurs erreurs et leurs fautes  
NOTRE DEVOIR EST DE LES DENONCER ET DE LES COMBATTRE

pris un mauvais départ, dès la Libération, et n'atteignaient même plus en 46 la moitié des voix communistes. Outre l'évolution nationale, cette fâcheuse tendance pour les Socialistes oisiens montrait la faiblesse de leur implantation en profondeur, surtout dans le milieu ouvrier, maintenant sous influence communiste dominante (6) ; pourtant la SFIO disposait encore, avec Jean BIONDI, maire de Creil, qui fut membre du gouvernement sous la IV<sup>e</sup>, d'une forte personnalité départementale, ce qui lui fera particulièrement défaut après son décès accidentel en 1950. En tout cas, bien que mieux placée, la gauche demeurait très légèrement minoritaire dans l'Oise, avec 49,7 % des suffrages, tout en conservant 3 des 5 députés du département.

Quant au MRP, qui refusait toujours l'alliance avec la liste Legendre, dans l'espoir de s'imposer dans le département, il stagnait avec le même nombre de voix qu'en juin 46, n'améliorant légèrement son % que grâce à la plus faible participation. Là encore il avait été rudement concurrencé localement par la liste modérée qui, poursuivant sa progression, réussit à capter plus du quart des votants. Jean Legendre avait cette fois conduit sa liste au nom du "Rassemblement des Républicains de l'Oise" ; portant l'étiquette "révisionniste" (pour la révision de la Constitution), ce rassemblement avait été habilement constitué par le leader oisien du PRL : celui-ci, avait en effet réussi à s'élargir en plaçant dans sa liste une Gaulliste et surtout en "débauchant" le radical Desgroux, et ce au grand dam des radicaux du département : l'affaire fit d'autant plus de bruit que cette personnalité aurait été pressentie comme candidat-député radical à la même élection ! Par ailleurs, fort du soutien du monde agricole, J. Legendre avait pu s'élargir à d'autres milieux socio-professionnels ; il avait beaucoup d'influence chez les artisans et petits commerçants, professions libérales ... La liste modérée fit donc plus que confirmer son score précédent : progressant jusqu'à 25,1 % des suffrages, elle devenait la deuxième force politique du département, s'imposait comme première force de la droite face aux Communistes. Dans l'Oise, on comptait donc un tiers d'électeurs pour le PCF, un quart suivant J. Legendre, tandis que le centre s'émiettait entre trois formations rivales indécises et déclinantes ; décidément le tri-partisme n'avait pas réussi dans notre département et la future "troisième force" de la période suivante faisait piètre figure. Certes la délégation oisienne à la chambre restait inchangée (2 PCF, 1 SFIO, 1 MRP, 1 PRL),

mais l'évolution des résultats des votes pour les Assemblées, d'octobre 45 à novembre 46, confirmait la tendance à la bi-polarisation des forces politiques au niveau du département, traduisant peut être une opposition socio-politique dominante entre une Oise ouvrière pro-communiste et une Oise rurale conservatrice et modérée.

## II) LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1951 et 1956 :

Avec l'élection du Conseil de la République en novembre et décembre 1946, celle de Vincent AURIOL comme Président de la République par le Congrès de janvier 1947, les institutions de la IV<sup>e</sup> se mettaient donc en place tant bien que mal. Mais le tri-partisme, déjà bien miné de l'intérieur, n'allait pas résister longtemps aux bouleversements internationaux et nationaux de cette année tournant 1947. La révocation des ministres communistes par le Président du Conseil socialiste RAMADIER, le 4 mai allait consacrer définitivement une rupture qui couvait depuis plusieurs mois, avec les affaires coloniales (Madagascar et Indochine), mais surtout la grande fracture Est Ouest d'où allait sortir la sombre et menaçante période historique de la guerre froide. (7) Encore l<sup>o</sup> force électorale en France, les Communistes allaient être rejetés de toute participation à la direction du pays, et si, par la pression de grandes grèves revendicatives et en fait politiques, ils allaient tenter de reprendre une place dans le gouvernement, l'échec de ces mouvements, mais surtout la sévère mise au pas de Moscou, lors de la réunion de formation du Kominform à Szklarska-Poreba en Pologne, devait les placer complètement dans une opposition irréductible, sinon au régime lui-même, du moins à son fonctionnement sous la direction de la "3<sup>o</sup> force".

Par ailleurs De Gaulle, avec la fondation du Rassemblement Populaire Français (RPF), le 7 avril 1947, sortant de la réserve observée depuis son départ du gouvernement en janvier 1946, entamait son entreprise de reconquête du pouvoir, avec l'objectif d'une révision de la Constitution dans un sens du renforcement de l'Exécutif ; ce n'était que le début de la longue "traversée du désert" que sera

(6) Une étude plus fine des résultats au niveau des cantons et des communes, l'analyse aussi des élections municipales et cantonales, permettrait sans doute de confirmer cette première impression.

(7) cf. l'article d'Annie LACROIX dans le présent numéro.

pour le Général de la IV<sup>e</sup> République, car il lui faudra plus de 10 ans pour parvenir à ses fins, à la faveur des événements du 13 mai 1958 à Alger. Mais en 1947-48, le gaullisme avait le vent en poupe, profitant d'un désarroi certain de l'opinion devant les fluctuations politiques nationales et internationales ; De Gaulle pouvait alors penser que le régime s'écroulerait en quelque sorte de lui-même et qu'il serait le recours immédiat : il demandait la dissolution de l'Assemblée le 27 octobre 1947 et le 7 mars 1948, se déclarait prêt à l'assumer, dans un discours à Compiègne même, où il était reçu par le maire J. Legendre, qui flirtait alors avec le gaullisme et s'était apparenté, comme député, au groupe RPF. Les gaullistes montrèrent d'ailleurs leur influence aux élections municipales et cantonales de 1947 (dans l'Oise, par exemple, les Gaullistes avaient emporté 17 cantons sur 17 lors des cantonales de 1947).

On comprend dans ces conditions comment, dès l'automne 1947, les forces constituant alors la fragile majorité gouvernementale, SFIO et MRP, dans une situation de grave crise sociale d'une part, dans un climat lourd de menaces pour le régime lui-même, d'autre part, durent se résoudre à un recentrage du jeu politique, seul capable de sauver des institutions si mal assurées et établies, menacées sur leur gauche et leur droite. Seule une combinaison centriste, dont le MRP était le pivot essentiel, présentait une porte de sortie : c'est pourquoi ce parti préconisa la "Troisième Force" en novembre 47, reprenant le contenu d'un discours de Léon Blum du 16 octobre. On ne pourrait donc gouverner qu'au centre, tantôt avec une orientation à gauche, tantôt en penchant vers la droite, mais toujours au prix de laborieux compromis entre les partis occupant cet espace politique mouvant et fragile. La chose était difficile et périlleuse avec la chambre élue en 1946, mais arithmétiquement possible, compte tenu des sièges détenus par le MRP, la SFIO et les radicaux. Mais on pouvait craindre légitimement pour les prochaines élections, si on maintenait le scrutin à la proportionnelle. Qu'un raz de marée gaulliste vînt submerger la nouvelle chambre, même si le RPF n'était qu'une forte minorité, comme il était impossible d'envisager un retour au tripartisme et un retour au pouvoir des Communistes, le régime risquait d'être bloqué, la IV<sup>e</sup> République sombrerait dans la tourmente, au profit d'une des extrêmes.

La Troisième Force au pouvoir trouva la solution : changer la loi électorale. La démo-

cratie, certes, subissait quelque dommage, mais c'était le prix à payer pour maintenir le régime, et d'aucuns dirent, pour perpétuer les détenteurs du pouvoir. On imagina la loi des apparentements, système extraordinaire destiné à évincer ou du moins limiter fortement la représentation des forces politiques extrêmes, les Communistes et les Gaullistes, censés ne pouvoir en profiter. Le système s'appliquait à toute la France sauf à la Seine et la Seine et Oise, car les Communistes pouvaient risquer d'en bénéficier s'ils dépassaient 50 % des suffrages. On avait en effet prétendu combiner scrutin majoritaire et proportionnel : des listes pouvaient s'apparenter, c'est-à-dire former une sorte de cartel en vue des élections, ce qui ne les engageait à rien par la suite quant aux votes parlementaires ou aux combinaisons gouvernementales. Si elles parvenaient à dépasser 50 % des voix, elles se partageaient proportionnellement **tous** les sièges ; sinon les sièges étaient répartis à la proportionnelle entre toutes les listes en présence. Comme on aurait pu dire à l'époque : "cela ne coûte pas cher et cela peut rapporter gros".

Cette loi s'appliqua pour la première fois aux élections du 17 juin 1951, visant à isoler le PCF et surtout le RPF, car on imaginait mal comment ces forces, opposées à des degrés divers et selon des conceptions opposées pussent faire des apparentements et encore moins s'allier. Malgré son refus du système, le RPF pratiqua tout de même 13 apparentements, ce qui augurait d'ailleurs mal de l'unité du mouvement.

Au niveau de toute la France la participation fut assez forte (21 % d'abstentions). Les adversaires de la IV<sup>e</sup>, avec 47,7 % des suffrages firent certes un beau score mais restèrent minoritaires. (PCF + RPF) Le mouvement gaulliste, qui avait connu de grands succès aux élections cantonales et municipales ne réussit pas la grande percée souhaitée, mais avec 21,7 % des voix (5 points de moins que le PCF), devint toutefois le premier parti de l'Assemblée avec 106 sièges. Bien que premier parti en suffrages, (26 %) le PCF n'arrivait qu'en seconde position au point de vue sièges, perdant 70 députés ; ses 95 sièges le mettaient au même niveau que la SFIO quant au nombre de sièges, alors que cette dernière, continuant de s'effriter, n'obtenait que 15,3 % des voix ! (avec moins de voix qu'en novembre 1946, la SFIO gagnait 4 députés !). Les communistes avaient donc été la principale victime d'un nouveau type de scrutin, destiné à favoriser les partis gouvernementaux. Cependant le tassement

(7) cf. l'article d'Annie LACROIX dans le présent N<sup>o</sup>.

de la SFIO contribua à recentrer vers la droite la Troisième Force. Le MRP s'écroula en perdant la moitié de son électorat au profit du RPF, (ce qui était fort logique puisque lors de la précédente consultation les Gaullistes, qui ne se présentaient pas en tant que tels, avaient le plus souvent voté MRP). Perdant 74 députés, le parti en conservait toutefois 84 avec 13,4 % des voix : comme la SFIO il avait profité des apparentements. Le MRP était même dénoncé légèrement par les Indépendants et modérés, dont le retour se confirmait, ainsi que celui des radicaux. Il en sortit la fameuse Chambre dite Hexagonale, c'est-à-dire formée de 6 groupes parlementaires de force comparable sinon équivalente : une chambre quasi ingouvernable, car elle imposa des combinaisons à trois toujours fragiles ; on eut donc tour à tour des alliances du centre avec la droite (cf. investiture PINAY en 1952) ou avec la gauche (expérience MENDES FRANCE en 1953-1954). Cette Assemblée fut d'ailleurs dissoute peu avant son terme.

Dans l'Oise les résultats offrirent une fois de plus des différences assez nettes. Toujours avec une participation plus élevée (15 % d'abstentions), notre département ne connut pas l'effet des apparentements. En effet seuls le MRP et le Rassemblement des Gauches Républicains (RGR) s'étaient apparentés. Mais comme le MRP, déjà bien faible dans l'Oise, vit son électorat divisé par deux, que le RGR, concurrencé par une autre liste radicale qui fit 8,9 % des voix, n'attira qu'un nombre négligeable de suffrages, cette alliance MRP + RGR ne dépassa pas le score négligeable de 9,2 % ; elle n'obtint donc aucun siège et le MRP disparut complètement de l'Oise.

Comme dans le reste de la France, les Communistes avaient régressé, mais leur score oisien, proche de 30 % des voix, restait supérieur à la moyenne nationale. Profitant de l'inefficacité des apparentements dans l'Oise, de l'écroulement du MRP et de la SFIO (cette dernière, privée de son leader, J. Biondi, tombait à 10,7 % des suffrages et perdait son député), le PCF réussit à conserver ses deux députés.

Mais le grand gagnant des élections dans l'Oise fut J. Legendre qui, sous l'étiquette RPF obtint, avec 33 % des voix, les trois autres députés du département. Le maire de Compiègne s'était présenté sous la double étiquette PRL et RPF. Dès avant la création du RPF, en novembre 1946, J. Legendre avait eu l'appui des Gaullistes ; depuis 1947 il s'était individuellement apparenté au mouvement gaulliste, car Rassemblement le RPF tolérait l'adhésion de personnalités

membres de partis. J. Legendre avait été très attaqué par ses adversaires pour cette position ; on l'accusait de vouloir jouer sur deux tableaux et les critiques convergèrent d'autant plus sur sa personne que l'on craignait qu'il ne captât à son profit un véritable raz de marée gaulliste. (En 1947, rappelons-le, le RPF avait gagné 17 élections cantonales sur 17 dans le département). Les radicaux le traitaient d' "aspirant ministre" et l'accusaient de ne travailler que pour lui. J. Legendre avait une fois de plus fait de sa liste un large et habile rassemblement : on y trouvait un radical-socialiste (Prache), un socialiste indépendant et, après consultation des organisations agricoles départementales, le cultivateur Patria qui fut placé en 3<sup>o</sup> position. (Notons que ce dernier avait figuré sur une liste MRP après la guerre). La liste RPF était aussi patronnée par le Groupement National de Défense des Libertés Professionnelles et des Contribuables. La presse modérée fit largement campagne pour J. Legendre : à Compiègne celui-ci avait réussi à fusionner son journal, l'Oise républicaine, avec le Progrès Libéré de l'Oise, proche des agriculteurs et où le maire de Compiègne écrivait de nombreux articles. Un journal radical de Beauvais prit aussi position en sa faveur, malgré la présence d'une liste radicale dans l'Oise. Le député Legendre était plus que jamais le porte parole des agriculteurs : il venait d'obtenir, en mai 1951, le vote par la Chambre de la détaxe du blé et de la betterave à l'exportation. Son succès dans l'Oise fut donc particulièrement retentissant, puisqu'avec 33 % des voix, il dépassait nettement le score national du RPF (22%). Il avait su conserver son électorat traditionnel, tout en attirant une nouvelle frange, grâce à la force d'attraction de l'étiquette RPF. Legendre et le RPF devenaient donc cette fois la première force politique du département, où ils réalisaient pratiquement ce que De Gaulle avait souhaité mais échoué à faire nationalement : "entre les Communistes et le RPF il n'y a rien". De fait, avec l'effondrement des forces du centre, la bi-polarisation de la vie politique oisienne atteignait son expression la plus nette : la délégation parlementaire du département ne comprenait plus que 2 Communistes et 3 RPF, c'est-à-dire, sur 5 députés, 5 opposants au régime de la IV<sup>o</sup> République dominé par la Troisième Force. L'Oise paraissait donc largement dominée par le gaullisme et le communisme ; c'était peut être relativement vrai au niveau des électeurs, moins au niveau des députés : en effet J. Legendre et Patria (ancien MRP, 3<sup>o</sup> de la liste RPF) votèrent en 1952 l'investiture Pinay et furent de ce fait exclus du mouvement gaulliste.

L'élection de cette Chambre Hexagonale en 1951 rendit bien difficile le fonctionnement du régime, en raison de l'émiettement des composantes de la Troisième Force, artificiellement maintenue par le nouveau type de scrutin. Le pays était par ailleurs divisé et agité par les questions coloniales (la guerre d'Indochine, où s'enlisait l'armée française) et économiques intérieures. Les Gaullistes, qui n'avaient cependant pu bloquer le jeu parlementaire, faute d'un nombre suffisant de députés, espéraient un effondrement du régime et une révision de la Constitution. Mais la IV<sup>e</sup> République trouva un nouveau sursis avec l'investiture Pinay en 1952 ; motivée surtout par la nécessité de redresser la situation financière et économique, la formation de ce gouvernement de centre - droit et d' "experts", n'avait été possible qu'à la suite de la dissidence d'une trentaine de députés RPF ayant voté l'investiture Pinay. Parmi eux J. Legendre et Patria de l'Oise, le premier ayant semblé-t-il joué un rôle décisif dans cette affaire. Le RPF, furieux de cette dissidence, qui sabordait ses prévisions et ses projets, exclut les indisciplinés et ce fut l'origine de la fâcherie entre De Gaulle et J. Legendre. (On le comprend d'autant mieux que cette affaire a probablement retardé de 6 ans le retour de De Gaulle au pouvoir).

Cependant l'expérience Pinay, positive sur le plan financier, se heurta à des difficultés inextricables en matière de politique extérieure. Outre la question allemande, les problèmes de l'alliance atlantique et de la construction européenne, les affaires coloniales divisaient l'opinion et absorbaient l'énergie du pays. En Indochine il fallait absolument se tirer d'un guépier où l'on s'était placé ; les forces nationales s'exprimaient de plus en plus vivement au Maroc, en Tunisie, en Afrique noire. Ce fut le grand mérite de Pierre Mendès France, leader radical, ancien ministre du Front Populaire, que de parvenir à régler à l'amiable la question indochinoise, par les accords de Genève en 1954, tandis que son expérience de centre gauche, certes limitée à quelques mois, restaurait la crédibilité et l'autorité du gouvernement. Mais Mendès France, handicapé par l'instabilité de sa majorité parlementaire préféra se retirer ; de plus, le début de l'insurrection algérienne en novembre 1954 faisait pointer un nouveau danger à l'horizon, dans une France où l'opinion restait encore passionnément attachée dans sa majorité à une partie de l'ancien Empire colonial qui était à la fois la plus francisée et son plus beau fleuron. Le début de la guerre d'Algérie, épreuve qui allait

être fatale à la IV<sup>e</sup> République, et qui aura marqué si longtemps et si durablement le pays, ouvrit une nouvelle et longue période de crise de la IV<sup>e</sup> République. C'est dans ce contexte difficile que l'on procéda, fin 1955 à la dissolution de la Chambre et qu'eurent lieu, le 2 janvier 1956, les élections législatives anticipées, les dernières de la IV<sup>e</sup> République.

Le corps électoral, maintenant fort de 26 millions d'électeurs vota cette fois plus massivement : avec 17,2 % d'abstentions pour la France entière, on enregistra un regain d'attention pour cette consultation dont l'intérêt paraissait renouvelé. En dehors des Communistes, deux camps principaux s'affrontaient, de centre droit et centre gauche : d'un côté l'équipe E. FAURE / PINAY, de l'autre celle de MENDES / G. MOLLET, chacun des camps pratiquant des apparentements. Mais aucun ne parvint à l'emporter de manière décisive afin de former une majorité gouvernementale assurée, d'autant qu'il y avait eu multiplicité des listés.

Stable en voix le PCF regagna 50 sièges, car à la suite de l'atomisation du corps électoral, il avait été moins gêné par les apparentements. Cette stabilité communiste, jointe à la percée des Poujadistes, nouvelle force électorale qui obtint 11,4 % des voix et 50 sièges, empêcha Fauristes et Mendésistes de faire la décision. La SFIO restée stable avait perdu cependant 7 siège ; le MRP continuait à regresser, tombant à 10 % des voix et perdant encore 14 sièges. Les gagnants étaient finalement les modérés et divers droites, avec 21,4 % des voix et 30 députés supplémentaires. Finalement les électeurs avaient en quelque sorte refusé le choix que leur donnait la IV<sup>e</sup> République dans l'alternative Fauristes/Mendésistes. Il en sortait une chambre si éparpillée qu'elle semblait ingouvernable. C'est ce qui poussera sans doute à une combinaison relativement imprévue : la gauche élargie au centre gauche, avec l'appui parlementaire des Communistes pourra former le Front Républicain, dirigé par le Socialiste G. Mollet.

Dans l'Oise le corps électoral, pour des raisons démographiques surtout liées à des mouvements migratoires s'était sensiblement accru : 10 % de plus. La participation record (14 % d'abstentions) reflétait la tendance nationale.

Deux apparentements furent pratiqués, traduisant le clivage entre les camps fauriste et mendésiste, mais aucun, et il s'en fallut de beaucoup, n'obtenant les 50 %, les apparentements ne purent jouer une fois de plus dans notre département.

Dans le camp Faure/Pinay, le MRP était devenu insignifiant (4 % des voix) ; quant à la liste Legendre (CNIP), qui avait 3 députés sortants, elle ne totalisait plus que 15 % des voix, alors que le maire de Compiègne avait atteint 33 % en 1951 : il perdait donc la moitié de ses électeurs, passés soit au Poujadisme (7,9 % des voix dans l'Oise, ce qui était bien inférieur au score national de 11,4 %) et aussi à la liste dite "au service du département", conduite par un nouveau venu, Robert Hersant. Cette dernière, avec 21,1 % faisait un score honorable et inattendu. R. Hersant avait conduit sa campagne "à l'américaine", avec spots publicitaires, gadgets et autres, ce qui était alors une grande innovation ; la campagne avait d'ailleurs été très vive entre Legendre et lui, les adversaires s'attaquant en justice - et d'ailleurs Legendre obtiendra l'invalidation d'Hersant à la chambre, comme il s'y était promis avant l'élection.

La SFIO faisant un score modeste (10,8%) l'appoint de la liste d'Action Démocratique UDRS restant trop symbolique (1,8 %), le camp mendésiste, s'il dépassait son concurrent, était loin d'atteindre la majorité dans l'Oise et n'avait pas plus de députés. Comme dans le reste de la France la représentation de l'Oise s'était atomisée : on comptait 2 élus pour le camp Faure (J. Legendre, seul élu de sa liste, Bénard, pour la Concentration Républicaine, groupe plus ou moins radical, dont l'élu avait d'ailleurs été RPF); 2 élus pour le camp Mendès (R. Hersant pour l'AASD et Mériconde pour la SFIO); enfin un seul Communiste, cette fois (Mercier) Ce centre gauche minoritaire devenait plus puissant et dépassait largement les 50 % si on lui ajoutait les Communistes, dans le cadre d'une majorité parlementaire de Front Républicain, mais cette unité du PCF à Hersant était bien factice : l'Oise n'avait donc pas échappé à cette tendance nationale qui tendait à émietter les forces politiques et atomiser un électorat intéressé mais désorienté par cette campagne. Dix ans après sa création la IV<sup>e</sup> République témoignait ainsi d'un aspect de ses faiblesses.

## CONCLUSION :

Cette étude rapide, volontairement limitée aux résultats électoraux dans l'Oise, comparés aux mouvements nationaux, sans être exhaustive, amène un certain nombre de constatations qui peuvent suggérer quelques pistes de réflexion.

Comme la France, l'Oise a eu un électorat communiste très stable dans la période, mais toujours avec un score sensiblement

supérieur ; l'érosion de cet électorat s'est toutefois manifestée plus nettement en 1956, date où l'écart s'est amenuisé (26,4 % dans l'Oise contre 25,6 % nationalement). Il ne fait pas de doute que les Communistes oisiens, solidement implantés depuis la Résistance et la Libération, influents par les syndicats ouvriers, aient tenu d'importants bastions ouvriers, en particulier dans le bassin creillois. Ce poids du PCF explique sans doute la faiblesse de la SFIO dans l'Oise, dont les scores ont toujours été nettement inférieurs à ceux des résultats nationaux ; par ailleurs les Socialistes oisiens ont été victimes de la régression nationale de leur parti, le phénomène ayant sans doute été amplifié par la perte de leur leader départemental Jean BIONDI, maire de Creil, mort accidentellement en 1950. En 1956, au moment où la SFIO allait accéder au pouvoir avec G. MOLLET, dans le cadre du Front Républicain, la SFIO dans l'Oise était descendue à 10,8 % des voix (10,7 % en 51), et n'avait retrouvé un député qu'à cause de la dispersion des voix.

En dépit de ce changement de rapport de force interne, la gauche "marxiste" oisienne a suivi à peu près l'évolution nationale, passant d'une légère majorité en octobre 45 à une situation minoritaire en 51 et 56. En revanche la situation des forces du centre et de la droite a été tout à fait différente dans l'Oise, par rapport au plan national: il est certain qu'une personnalité comme celle de J. Legendre, arrivé dans le département à la Libération, a bouleversé le jeu politique. Son action personnelle, son influence rapide dans les milieux agricoles et dans les classes moyennes, lui a permis de rassembler autour de ses listes un fort courant d'électeurs, mordant nettement sur les forces centristes anciennes (radicaux) ou nouvelles (MRP), donnant à son parti (PRL puis CNIP) un poids départemental qui n'avait rien de commun avec son rôle national. C'est ce qui a empêché, dans l'après-guerre, toute réalisation du tripartisme dans l'Oise, où le MRP, en dépit de ses efforts, n'a jamais réussi à s'imposer. Ce parti terminera bien médiocrement sa carrière en 1956, avec 4 % des voix pour sa liste apparentée à celle de Legendre. Ce rôle de rassembleur des modérés, Legendre le réussit particulièrement bien en 1951, en ajoutant à son influence personnelle l'étiquette RPF, ce qui lui valut son plus beau succès sous la IV<sup>e</sup> : un tiers des électeurs et 3 des 5 sièges du département. Mais ce succès, obtenu au prix de grandes manoeuvres d'alliance et surtout grâce au prestige du gaullisme, restait fragile. La brouille avec De Gaulle, à la suite de l'affaire de l'investiture Pinay en 52, la concurrence

rude d'un autre homme politique habile et nouveau (R. Hersant), aussi bien que l'évolution d'une partie de l'opinion en raison des circonstances, tous ces facteurs contribuèrent à affaiblir notablement l'influence du maire de Compiègne, qui perdit plus

de la moitié de ses électeurs entre 1951 et 1956, cette chute brutale traduisant les limites de son implantation et annonçant la fin de sa carrière nationale, qui sera le fait de la V<sup>e</sup> République.



# La Semaine de l'Oise

no : PARIS 865-79

Administration et Rédaction : 15, rue Eugène-Floquet, COMPIEGNE - Tél. 45

LE NUMERO : 12 1/2

Bureaux à CLERMONT, 44, rue de la République, tél. 3.

— SENLIS, 4, rue Saint-Hilaire, tél. 78 — NOGENT-SUR-OISE, 76, rue Alexandre-Ribot, tél. 8.02 Creil

## 3 R.P.F. et 2 Communistes à l'Assemblée

### Résultats pour le Département

Inscrits : 231.509 (232.259) —- Votants : 96.854 (191.445)

R.P.F.	65.649	(47.607-P.R.L.)	Gain : 18.042
Comm.	58.851	(64.278)	Perte : 5.427
Rad.-Soc.	17.603	(14.030)	Gain : 3.573
M.R.P.	14.476	(29.988)	Perte : 15.512
R.G.R.	3.787		
S.F.I.O.	20.994	(31.394)	Perte : 10.400
Ind.	7.262		

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du scrutin du 10 novembre 1946.

### Les Elus

R.P.F. :

- Jean LEGENDRE  
Louis PRACHE  
Pierre PATRIA  
COMMUNISTES ;  
André MERCIER  
Amand BRAULT

### Les électeurs ont choisi...

La bataille électorale est terminée. Les panneaux ont disparu et, avec eux, le souvenir de tant de mirifiques promesses. Pour sa part, le parti radical a combattu loyalement pour la République et la France. Peut-être moins séduisantes que certaines chansons dont d'autres berçaient leur auditoire, les paroles de vérité apportées par nos candidats ont été la bonne semence qui prépare les moissons futures. Nos candidats ont exposé franchement leurs idées et discuté courtoisement en respectant les personnes.

Il n'en fut pas ainsi chez d'autres. Lorsque le chef de la liste R.P.F., après une distribution de stylo-billes électorales, apparaissait sur les planches, tel une reine e comédie entourée de ses quatre demoiselles d'honneur, personnages muets, il se livrait surtout à des attaques personnelles de goût douteux. Cela avait pour lui l'avantage de dissimuler le vide de son discours qu'applaudissaient les hommes de main amenés par camions. Cela nuge un parti...

LES électeurs ont fait leur choix, rendu plus délicat par la multiplicité des listes et la complexité d'un système électoral plein d'embûches. Jouant la difficulté, les radicaux de l'Oise n'ont pas cru devoir utiliser l'apparement que leur parti avait énergiquement combattu au Parlement et dans la Presse. Ils n'ont pas voulu transiger avec leurs principes, préférant une défaite honorable au succès qu'aurait pu leur apporter un système qu'ils réprouvent. Ils se sont latius pour le devoir et non pour le succès.

Les radicaux de l'Oise ont-ils à se plaindre du résultat du scrutin du 17 juin ? Ils obtenaient 14.000 voix aux dernières élections. Ils en ont réunis cette fois 17.603. Cela, malgré la défection de certains hommes qui, faisant bon marché de leurs idées et de leurs traditions, sont allés du côté où ils pensaient recueillir quelque mandat. Malgré la volte-face aussi du journal beauvaisien, qui en 1946 combattait avec nous pour la République, et qui, cette fois, s'est fait le porte-parole de la réaction et du fascisme. D'autre part, une liste dissidente, se prétendant radicale, a créé une confusion qui a détourné du parti radical des voix républicaines. Rien de tout cela n'a dû nuire

### ATS DANS LES CANTONS

**Canton de Beauvais**  
Canton de COUDRAY-SAINT-GERMER  
Inscrits 4.890 ; votants 4.031  
R.P.F. 1.428 ; P.C. 1.056 ; Rad.-Soc. 454 ; M.R.P. 264 ; R.G.R. 95 ; S.F.I.O. 275 ; Ind. 162.  
Novembre 1946 : Com. 1.337 ; S.F.I.O. 401 ; P.R.L. 1.128 ; M.R.P. 442 ; Rad.-Soc. 509.  
Canton de GRANDVILLERS  
Inscrits 4.096 ; votants 3.551  
R.P.F. 1.336 ; P.C. 764 ; Rad.-Soc. 211 ; M.R.P. 149 ; R.G.R. 31 ; S.F.I.O. 581 ; Ind. 225.  
Novembre 1946 : Com. 809 ; S.F.I.O. 534 ; P.R.L. 1.449 ; M.R.P. 328 ; Rad.-Soc. 259.  
Canton de MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS  
Inscrits 3.133 ; votants 2.745  
R.P.F. 1.022 ; P.C. 566 ; Rad.-Soc. 277 ; M.R.P. 143 ; R.G.R. 36 ; S.F.I.O. 288 ; Ind. 159.  
Novembre 1946 : Com. 823 ; S.F.I.O. 332 ; P.R.L. 960 ; M.R.P. 378 ; Rad.-Soc. 259.  
Canton de MERU  
Inscrits 7.776 ; votants 6.754  
R.P.F. 1.862 ; P.C. 2.792 ; Rad.-Soc. 410 ; M.R.P. 396 ; R.G.R. 111 ; S.F.I.O. 696 ; Ind. 180.

**Arrondissement de Compiègne**  
Canton d'ATTICHY  
Inscrits 6.040 ; votants 5.152  
R.P.F. 1.681 ; P.C. 1.651 ; Rad.-Soc. 327 ; M.R.P. 157 ; R.G.R. 91 ; S.F.I.O. 940 ; Ind. 96.  
Novembre 1946 : Com. 1.643 ; S.F.I.O. 994 ; P.R.L. 1.525 ; M.R.P. 488 ; Rad.-Soc. 240.  
Canton de COMPIEGNE  
Inscrits 19.023 ; votants 16.064  
R.P.F. 6.897 ; P.C. 3.395 ; Rad.-Soc. 1.887 ; M.R.P. 1.047 ; R.G.R. 317 ; S.F.I.O. 1.544 ; Ind. 438.  
Novembre 1946 : Com. 3.879 ; S.F.I.O. 2.337 ; P.R.L. 6.093 ; M.R.P. 1.646 ; Rad.-Soc. 893.  
Canton d'ESTREES-ST-DENIS  
Inscrits 5.778 ; votants 4.913  
R.P.F. 1.562 ; P.C. 1.375 ; Rad.-Soc. 599 ; M.R.P. 495 ; R.G.R. 73 ; S.F.I.O. 480 ; Ind. 128.  
Novembre 1946 : Com. 1.615 ; S.F.I.O. 805 ; P.R.L. 1.286 ; M.R.P. 796 ; Rad.-Soc. 262.  
Canton de GUISCARD  
Inscrits 2.749 ; votants 2.288  
R.P.F. 796 ; P.C. 613 ; Rad.-Soc. 190 ; M.R.P. 159 ; R.G.R. 39 ; S.F.I.O. 225 ; Ind. 101.  
Novembre 1946 : Com. 741 ;

### RÉSULTATS PAR ARRONDISSEMENT

BEAUVAIS	COMPIÈGNE
Inscrits, 67.721 ; votants, 57.510.	Inscrits, 55.849 ; votants, 47.162.
R.P.F. .... 21.277	R.P.F. .... 18.339
Com. .... 16.200	Com. .... 12.353
Rad.-Soc. .... 4.118	Rad.-Soc. .... 4.992
M.R.P. .... 3.226	M.R.P. .... 2.861
R.G.R. .... 1.050	R.G.R. .... 874
S.F.I.O. .... 5.697	S.F.I.O. .... 4.464
Ind. .... 2.641	Ind. .... 1.320
CLERMONT	SENLIS
Inscrits, 40.275 ; 34.777.	Inscrits, 67.664 ; votants, 57.405.
R.P.F. .... 9.016	R.P.F. .... 16.643
Com. .... 11.007	Com. .... 18.902
Rad.-Soc. .... 3.461	Rad.-Soc. .... 4.911
M.R.P. .... 4.067	M.R.P. .... 3.997
R.G.R. .... 542	R.G.R. .... 1.187
S.F.I.O. .... 3.090	S.F.I.O. .... 7.492
Ind. .... 1.343	Ind. .... 1.834

«Entre les communistes et le R.P.F. il y aura une majorité possible»

Résultats des élections de 1951 dans l'Oise, d'après le journal radical

ANNEXE (I) : RESULTATS DES ELECTIONS DE L'APRES-GUERRE :

REFERENDUMS :	FRANCE				OISE			
	Inscrits	Votants	OUI	NON	Inscrits	Votants	OUI	NON
<b>2 octobre 1945</b> 1ère question	25 M.	80 %	96 %	4 %	228.000	194.000 (85 %)	96 %	4 %
2ème question	"	"	66 %	34 %	"	"	60 %	40 %
<b>5 mai 1946</b>	"	"	47 %	53 %	229.000	195.000 (85 %)	50,1%	49,9%
<b>13 octobre 1946</b>	"	69 %	53,5%	46,5%	232.000	180.000 (77,5 %)	52,6%	47,4%

ELECTIONS POUR LES CHAMBRES :

	FRANCE				OISE		
<b>1° Constituante</b> (21 octobre 1945)	Inscrits	25 millions			228.359		
	Abstentions	20 %			15 %		
	PCF	26,1 %	148 sièges	57.324	29,6 %	2 sièges	
	MRP	25,6 %	143 "	28.542	14,7 %	1 "	
	SFIO	24,6 %	135 "	47.409	24,5 %	1 "	
	Modérés	14,4 %	65 "	(PRL) 38.801	20 %	1 "	
	Radicaux	9,3 %	31 "	12.156	6,2 %	0 "	
				(Agraire) 3.134	1,6 %	0 "	
<b>2ème Constituante</b> (2 juin 1946)	Inscrits	25 millions			230.000		
	Abstentions	20 %			14,5 %		
	PCF	26,4 %	146 sièges	59.500	30,2 %	2 sièges	
	MRP	28,2 %	161 "	30.000	15,2 %	1 "	
	SFIO	21,3 %	115 "	38.000	19,3 %	1 "	
	Modérés	13 %	63 "	(PRL) 45.000	22,8 %	1 "	
	Radicaux, RGR	11,1 %	37 "	21.000	10,6 %	0 "	
<b>Législatives</b> (10 novembre 1946)	Inscrits	25 millions			232.000		
	Abstentions	22 %			18 %		
	PCF	28,8 %	165 sièges	64.000	33,5 %	2 sièges	
	MRP	26,3 %	158 "	30.000	15,7 %	1 "	
	SFIO	18,1 %	91 "	31.000	16,2 %	1 "	
	Indépendants	15,4 %	76 "	(PRL) 48.000	25,1 %	1 "	
	Radicaux, RGR	11,4 %	54 "	14.000	7 %	0 "	

ELUS OISIENS :

	21 octobre 1945	2 juin 1946	10 novembre 1946
PCF	2 Mercier, Leveille	Idem	Idem
MRP	1 Delahoutre	"	"
SFIO	1 Jean Biondi	"	"
PRL	1 Jean Legendre	"	"

## ANNEXE II : RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1951 ET 1956

### Elections du 17 juin 1951 :

	FRANCE			OISE		
Inscrits	25 millions			231.509		
Votants				196.854		
Abstentions	21 %			15 %		
PCF	26 %	95 sièges	(- 70)	58.851	29,8 %	2 sièges
RPF	21,7 %	106 "		65.649	33,3 %	3 "
SFIO	15,3 %	95 "	(+ 4 =)	20.994	10,7 %	
Ind. et modérés	13,5 %	87 "	(+ 11)	7.262	3,7 %	
MRP	13,4 %	84 "	(- 74)	14.476	7,3 %	
RGR	10,1 %	77 "	(+ 23)	3.787	1,9 %	
			Radicaux	17.603		

### Elections du 2 janvier 1956 :

Inscrits	26 millions			255.062		
Votants	22 millions			221.240		
Abstentions	17,2 %			14 %		
PCF	25,6 %	145 sièges	(+ 50)	58.475	26,4 %	1 siège
Poujadistes (UDCA)	11,4 %	51 "		17.453	7,9 %	
CNIP, Modérés	21,4 %	117 "	(+ 30)	33.369	15 %	1 siège
MRP	10,6 %	70 "	(- 14)	8.776	4 %	
			Concentr.rép.	17.487	7,9 %	1 siège
SFIO	15,1 %	88 "	(- 7)	23.897	10,8 %	1 "
RGR, Radicaux	13,6 %	71 "	(+ 6) A.A.D.	46.875	21,1 %	1 "
			A.D.-UDSR	3.905	1,8 %	

### ELUS OISIENS EN 1951 ET 1956 :

	PCF	RPF	CNIP	C. Rép.	A.S.D.	SFIO
1951	Mercier Brault	Legendre Prache Patria				
1956	Mercier		Legendre	Benard	Hersant	Mérigonde

